REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

****

**MINISTERE DE L’INTERIEUR**



DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE



**DISCOURS DE Me OUSMANE NGOM**

**MINISTRE D’ETAT, MINISTRE DE L’INTERIEUR**

**Lieu : Genève,**

**Date : 10 mai 2011**

**Heure : 16h45-18h30 (session plénière)**

**(VERIFIER AU PRONONCE)**

**Madame la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour la stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes**

**Monsieur le Président de la session,**

**Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de délégation**

**Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales,**

**Distingués délégués, Chers invités, Mesdames, Messieurs,**

C’est avec un grand plaisir que je viens représenter Son Excellence Me Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal, invité par Son Excellence M. Ban KI MOON, Secrétaire Général des Nations Unies, pour participer à la 3ème Session de la Plateforme Mondiale pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes.

Par ma voix, la délégation du Sénégal remercie les Autorités Suisses et les organisateurs de nos présentes assises pour les bonnes dispositions prises pour son accueil et son séjour et félicite le président et les membres du bureau de la session pour l’efficacité avec laquelle ils conduisent nos travaux.

**Monsieur le Président, Distingués délégués,**

Cette tribune m’offre l’agréable occasion de présenter à la face du monde, l’expérience aguerrie et les efforts considérables consentis par le Sénégal dans le domaine de la sécurité civile et du bien être social, et plus particulièrement avec l’appui du Secrétariat de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes.

En effet, dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et de la mise en œuvre du Cadre d’action de Hyogo, le Gouvernement du Sénégal a identifié, dans son document de Stratégie de réduction de la pauvreté, des risques et catastrophes parmi les principaux facteurs qui empêchent la croissance et la réduction de la pauvreté, compte tenu de leurs impacts sur les personnes, les biens et l’environnement. En effet, dès 2006, la dimension prévention et réduction des risques majeurs de catastrophes a été intégrée dans le document de Stratégie de réduction de la pauvreté couvrant la période 2006 – 2010.

Ce document avait prévu deux actions importantes à réaliser. D’abord l’élaboration et la mise en œuvre d’un programme multisectoriel et intégré de prévention et de réduction des risques majeurs de catastrophes en vue d’assurer une meilleure visibilité et une mobilisation des ressources. Ensuite la création d’une plateforme nationale pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes.

Cet engagement ferme et résolu du Gouvernement du Sénégal dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe est lié à plusieurs raisons fondamentales parmi lesquelles je citerai simplement deux qui me paraissent essentielles :

* La première raison est liée aux leçons que notre pays a tirées des événements tragiques intervenus durant les dernières années. Je peux rappeler à ce sujet l’accident tragique du bateau le Joola avec plus de 1800 morts et les inondations de 2009 dans la capitale sénégalaise. Ces évènements ont causé des pertes énormes, aussi bien en termes de vies humaines qu’en termes d’impacts négatifs sur l’économie nationale et l’environnement. Et devant la recrudescence des inondations et surtout les limites des plans d’organisation des secours d’urgence, le Gouvernement du Sénégal avait sollicité l’appui de la Banque Mondiale pour une évaluation des dommages et des pertes.

Cette évaluation, conduite dans la zone périurbaine de la région de Dakar, suivait trois objectifs, à savoir l’estimation des impacts des inondations de 2009, l’identification et l’évaluation des besoins prioritaires de relèvement et de reconstruction et la définition d’une stratégie de réduction des risques d’inondations à moyen et long terme. Cette étude a donc été un outil précieux de planification pour les autorités.

C’est ainsi que notre pays a su tirer les enseignements qui s’imposent, parmi lesquels, l’inefficacité de nos systèmes de prévention et de gestion des catastrophes.

A la suite de ces évènements, des directives fermes ont été émises par le Chef de l’Etat, Maître Abdoulaye WADE, pour que les failles constatées dans la gestion de ces crises soient bannies à jamais et que, désormais, le focus soit mis sur la prévention des risques.

* La deuxième raison est liée au souci du gouvernement du Sénégal de respecter les engagements pris avec la communauté internationale, à travers le Cadre d’Action de Hyogo et les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

L’évaluation de la Stratégie de réduction de la pauvreté, intervenue en 2005, a montré que le Sénégal aurait pu atteindre ces objectifs dans les délais prescrits, n’eussent été les catastrophes survenues entre temps. Et naturellement, la décision fut prise de soustraire de nos efforts de développement des formes de perturbation de cette nature.

**Monsieur le Président,**

Nous pouvons affirmer, sans risque de nous tromper, que la survenue des crises est de plus en plus probable avec le développement fulgurant de la démographie et des activités industrielles, avec leurs corollaires que sont les changements climatiques, l’urbanisation incontrôlée, les atteintes à l’environnement, entre autres.

Cette situation est malheureusement exacerbée par le contexte de précarité socio-économique, notamment dans les pays en voie de développement qui présentent un profil de vulnérabilité élevé. Les conséquences de ces crises sont souvent désastreuses, parce que pouvant annihiler des actions de développement courageusement conduites pendant plusieurs années, compromettent ainsi la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le Sénégal, grâce à la vision éclairée du Chef de l’Etat, Me Abdoulaye WADE, a pris conscience du fait que pour obtenir un développement viable, il est indispensable de prendre en compte la dimension « **Réduction des Risques de Catastrophes (RRC)** » dans les stratégies mises en œuvre dans les politiques et programmes de développement.

C’est ainsi qu’après avoir défini la Stratégie Nationale de Protection Sociale et de Gestion des Risques de Catastrophes, le Gouvernement du Sénégal a pris l’option d’intégrer la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) dans son document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Mieux, il a fait de la Réduction des Risques de Catastrophes une question centrale dans les engagements pris au niveau du Groupe Consultatif de Paris, dont le suivi est personnellement assuré par Monsieur le Premier Ministre en personne, pour lui accorder toute l’importance qu’elle requiert.

A l’échelle nationale, la volonté politique de l’Etat du Sénégal s’est poursuivie par l’adoption **d’une Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes**, à travers un décret signé par le Président de la République.

 Vous me permettrez de remercier au passage, le Secrétariat des Nations Unies en charge de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (ONU/SIPC) pour son appui constant en sa qualité de point focal du Cadre d’Action de Hyogo.

Je me dois également d’adresser un hommage appuyé au bureau de Dakar du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), un partenaire privilégié qui, en plus d’accompagner le Sénégal dans toutes ses options stratégiques, a permis le financement d’un projet logé dans mon département et dénommé « Projet d’Appui au Programme National de Prévention, de Réduction des Risques Majeurs et de Gestion des Catastrophes Naturelles dans le contexte de réduction de la pauvreté ».

Le PNUD s’est très vite distingué comme chef de file des partenaires au développement dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre du DSRP au Sénégal, notamment en ce qui concerne la gestion des risques de catastrophes aujourd’hui érigée en axe stratégique et dont mon département, à travers la Direction de la Protection Civile, en assure l’opérationnalisation.

Je voudrais profiter de cette occasion privilégiée pour remercier, du haut de cette tribune, au nom du Président de la République Me Abdoulaye WADE, du Premier Ministre, et du Gouvernement du Sénégal, tout le Système des Nations Unies basé à Dakar.

Aussi, voudrais-je également lancer un appel soutenu aux autres partenaires au développement pour appuyer le Programme national multisectoriel de Réduction des Risques de Catastrophes dont notre pays vient de finaliser la formulation de manière participative et qui a reçu le soutien du PNUD. En effet, ce Programme constitue, à terme, la porte d’entrée la mieux indiquée pour le Gouvernement du Sénégal et les partenaires au développement pour tout ce qui concerne la Réduction des Risques de Catastrophes, vu son arrimage déjà assuré au document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté et son ancrage institutionnel pertinent à la Direction de la Protection Civile en charge de la protection des personnes et de leurs biens au niveau national.

**Monsieur le Président,**

Quels que soient les moyens dont nous disposons, il est de notre devoir d’étudier continuellement les situations d’accidents ou de catastrophes qui pourraient se présenter dans nos pays, d’en évaluer les dommages auprès des populations et surtout de prendre les mesures préventives afin d’en limiter les conséquences. C’est un travail de longue haleine, mais je pense que la catastrophe qui a récemment frappé le Japon, ce pays ami du mien, réputé pour le développement de sa technologie, son système d’alerte précoce, ses mesures de sécurité, son organisation et sa discipline, et dont les effets continuent à se faire ressentir par le brave peuple japonais, nous interpelle et nous démontre que la protection absolue n’existe pas, mais nous devons tout faire pour nous en approcher.

Le Sénégal manifeste toute sa solidarité agissante et sa compassion au peuple japonais, comme il l’a toujours fait en de pareilles circonstances, notamment pour Haïti, avec l’accueil de 163 étudiants haïtiens dans les universités sénégalaises, le Niger, l’Algérie et bien d’autres pays atteints de catastrophes naturelles de grande envergure.

Je vous remercie de votre aimable attention./.